



Fribourg, le 12 juin 2025

Communiqué de presse

Parlinfo, le site internet du Grand Conseil, fait peau neuve

Le Grand Conseil fribourgeois se dote d'une plateforme modernisée. Intuitive et conviviale, elle s'adresse tant aux député-e-s qu'au grand public, qui y trouveront aisément et rapidement toutes les informations relatives au Parlement cantonal.

Obsolescence technologique, conception désuète, navigation inadaptée aux appareils mobiles... Dix ans après sa dernière mise à jour, Parlinfo, le site internet du Grand Conseil du canton de Fribourg, accusait son âge et nécessitait un indispensable rafraîchissement.

Fruit de plusieurs mois de réflexions et travaux, menés en étroite collaboration par le Secrétariat général du Grand Conseil et le Service de l'informatique et des télécommunications, une plateforme modernisée est mise en ligne ce jour. Désormais hébergée sur le même système de gestion des pages internet que le reste de l'Etat, elle concentre l'ensemble des informations relatives au Grand Conseil. Celles-ci étaient jusqu'ici dispersées entre Parlinfo et le site de l'Etat de Fribourg.

Grâce à une interface intuitive et une navigation optimisée, tant les député-e-s – pour qui Parlinfo est un indispensable outil de travail depuis l'introduction, en 2017, du Parlement sans papier – que la population y trouveront aisément et rapidement ce qu'ils y cherchent : documents relatifs aux travaux du Grand Conseil, composition des commissions, dates et programmes des sessions... Le site demeure par ailleurs le canal de diffusion en direct des séances du Parlement.

Parlinfo se veut également un trait d'union entre le Grand Conseil et le grand public. Ainsi, certaines pages, développées en collaboration avec l'agence de communication MiNT, ont été pensées pour exposer de manière simple certains principes élémentaires : comment le Parlement fonctionne-t-il ? Quelles sont ses attributions ? Quels sont les instruments parlementaires et à quoi servent-ils ?

Flexible et évolutif, Parlinfo sera ponctuellement enrichi de nouvelles fonctionnalités. La première d'entre elles consistera en l'affichage des votes des député-e-s sur les différents objets traités en session. Ceux-ci ne peuvent actuellement être consultés que dans le *Bulletin du Grand Conseil*. Cette amélioration, qui renforce la transparence de l'information publique, devrait être apportée avant la fin de l'année.

Renseignements complémentaires

Mireille Hayoz, Secrétaire générale du Grand Conseil, T +41 26 305 10 52